

SAMSUNG

Galaxy Buds4 Pro



Du 21 août au
15 novembre 2026

Jusqu'à

50€
remboursés*

pour l'achat d'une paire
de **Galaxy Buds4 Pro**

*Jusqu'à 50€ remboursés pour l'achat d'une paire de Galaxy Buds4 Pro. Voir modalités de l'offre sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/. Image simulée.
La disponibilité des couleurs peut varier selon le pays et le revendeur. Electronics France - SoPop - CS20003 - 6 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.

OFFRE GALAXY BUDS4 PRO

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 21 août au 15 novembre 2026 inclus, Samsung vous rembourse **jusqu'à 50€** pour l'achat d'une paire de Galaxy Buds4 Pro (tous modèles).

Offre valable uniquement sur les produits neufs et dans la limite du montant payé pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle. Une seule participation par consommateur ou professionnel¹ (n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés).

POUR OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT, VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES :

- 1 Achetez votre produit entre le **21 août et le 15 novembre 2026 inclus** auprès d'un point de vente ou d'un site internet (hors marketplace) situé en France.²
- 2 Inscrivez-vous ou connectez-vous grâce à votre compte Samsung sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ jusqu'au **29 novembre 2026 inclus**, complétez le formulaire de participation et chargez les éléments suivants :
 - **Une photo de la preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) avec le nom du produit, la date d'achat et le prix.
Pour un achat en ligne, également une confirmation de commande (email ou capture d'écran) avec la date d'achat, le nom du produit, le nom du vendeur, le site internet et le prix.
 - **Une photo de l'étiquette préalablement découpée du carton d'emballage** du produit incluant le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série (commençant par Serial No). Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - **Une photo de votre RIB** avec vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC³. Un IBAN ne peut être utilisé qu'une seule fois. Le nom présent sur le RIB doit être le même que celui de la preuve d'achat et que celui saisi dans le formulaire de participation en ligne.
 - Pour les professionnels, **photo d'un justificatif d'immatriculation professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis, datant de moins de trois mois).
- 3 Vérifiez vos informations et soumettez votre participation à l'offre **avant le 29 novembre 2026 inclus**. Vous recevrez un email de confirmation de votre participation.
- 4 Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre participation par Samsung. Votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En cas de doute, Samsung pourra vous demander des pièces complémentaires pour valider votre participation. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « GALAXY BUDS4 PRO » puis cliquez sur « Suivre ma participation ».

1. Le siège social doit se situer en France métropolitaine, ou en DROM et COM zone euro et l'effectif doit être inférieur à 100 salariés.

2. A savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

3. Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni, Monaco et Saint-Marin.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou chat sur www.samsung.com/fr/contactus (du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.

Samsung Electronics France - SoPop - CS20003 - 6 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.